Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

● RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

L'article 88, principal changement

● La maladie du Président ne figure plus comme facteur d'empêchement de l'exercice de la fonction.

PAGE 3

● Air Algérie devrait desservir New York prochainement

PAGE 4

● PHÉNOMÈNE DE MIGRATION CLANDESTINE

La sonnette d'alarme de Sellal

● Le Premier ministre évoque le cas de 20 000 migrants ayant trouvé «asile» temporaire en Algérie.

● Il a justifié le gel des mesures de rapatriement des ressortissants maliens et nigériens.

PAGE 3

● SAISON ESTIVALE

Les concessions des plages seront maintenues

● Tout en affirmant que la concession des plages au profit des privés sera maintenue pour la saison estivale 2015, la ministre du Tourisme impute les dépassements enregistrés chaque année dans l'exploitation de ces espaces publics aux collectivités locales.

PAGE 5

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Les autorisations de ports secs suspendues

PAGE 3

Photos : DR

● CINQUANTE-SEPT DÉCÈS EN UNE SEMAINE DANS DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'hécatombe continue

● Les 351 accidents de la circulation enregistrés la semaine dernière ont fait 57 morts et 640 blessés.

PAGE 5

VEND. 3 - SAM. 4 AVRIL 2015 - 13-14 JOUMADA AL-THANI 1436 - N° 7448 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58